



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

perspectives

Question au Gouvernement n° 1201

Texte de la question

FONDS SOUVERAINS POUR LES ENTREPRISES

M. le président. La parole est à M. Olivier Dassault, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Olivier Dassault. Madame le ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, " la seule solution, pour sortir d'une courbe difficile, ce n'est jamais de regarder dans le rétroviseur ni d'appuyer sur le frein, mais bien de passer une vitesse et d'accélérer ! ". Nous devons faire nôtre cette maxime d'Alain Prost.

Avec 1 000 milliards de dollars pour redynamiser le système économique mondial et 500 milliards supplémentaires alloués au FMI, le sommet du G 20 a redonné un coup de fouet aux mesures de lutte contre la crise.

M. Maxime Gremetz. Si vous le dites !

M. Olivier Dassault. Cela place la France face au défi de l'attractivité du capital. Car le capital, en économie, c'est comme le sang dans le corps humain : s'il ne circule pas, l'organisme meurt. *(Rires sur plusieurs bancs.)*

M. Jean-Pierre Brard. C'est du sang bleu ! C'est le sang des aristos !

M. Olivier Dassault. Prenant toute sa part au débat, Jean-François Copé nous a chargés, Jean-Michel Fourgous et moi-même, d'une mission d'étude sur le capital et sur la stratégie à adopter pour attirer les fonds souverains du monde entier, afin d'élargir et de renforcer notre capacité à soutenir nos fleurons industriels.

Dans le but de muscler le Fonds stratégique d'investissement, outil déjà performant avec ses 26 milliards d'euros, nous avons proposé la création d'un fonds de fonds d'État pour investir dans les secteurs porteurs, et atteindre 100 milliards d'euros. Les fonds souverains, en effet, représentent, avec celui d'Abou Dhabi, de Singapour, de la Norvège notamment, près de 3 000 milliards de dollars au total.

Alors, face à ce défi, et armé de cet outil, comment entendez-vous, madame la ministre, développer nos coopérations avec ces fonds souverains, afin de redonner au capital, matière première fondamentale pour les entreprises, toute sa place dans l'économie française, et démultiplier notre force d'action au service de nos entreprises, de notre croissance et de nos emplois ?

M. Maxime Gremetz. Allons, allons !

M. Olivier Dassault. Car ce dont notre pays a besoin, c'est bien d'espoir pour chasser ses idées noires, et d'énergie plutôt que de démagogie. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.)*

M. le président. La parole est à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.

M. Patrick Roy et plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Et du chômage !

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi*. Monsieur Dassault, je vous remercie du rapport que M. Fourgous et vous-même avez rédigé sur les investissements des fonds souverains. Vous avez raison : les investissements, d'où qu'ils viennent, sont nécessaires au renforcement des fonds propres de nos entreprises.

En arrivant à Bercy, j'ai demandé à M. Demarolle un rapport pour mieux comprendre de quelle manière notre pays pouvait développer son attractivité et pour mieux comprendre la stratégie de ces fonds souverains. Forts des conclusions de ce rapport, nous avons défini une stratégie fondée sur trois principes.

Le premier est la tenue d'un dialogue constant avec les investisseurs et les décideurs des fonds souverains. Le deuxième principe est celui de la transparence et de la réciprocité : nous devons savoir d'où viennent ces fonds, de quoi ils sont constitués et par où ils transitent ; quant à la réciprocité, il peut être de l'intérêt des entreprises

françaises d'investir dans ces territoires. Enfin, le dernier principe concerne la réalité française telle qu'elle est perçue par les investisseurs et qui fait de notre pays la deuxième destination des investissements directs étrangers avec 114 milliards de dollars investis en 2008 et près de 32 000 emplois maintenus ou créés grâce à cette activité.

Cette activité est donc intéressante pour les entreprises françaises, pour le développement et le renforcement des fonds propres. Nous ne sommes pas en reste. La Caisse des dépôts et consignations, dont la commission de surveillance est présidée par Michel Bouvard, a lancé un club des investisseurs de long terme, auquel participe le Fonds stratégique d'investissement français, pour identifier les cibles et s'assurer que nous participions ainsi au renforcement des fonds propres des entreprises françaises.

Il ne s'agit pas du seul instrument et je me réjouis en particulier que celui que l'Assemblée a voté au moment de l'examen de la loi TEPA ISF PME ait drainé plus d'un milliard d'euros vers les entreprises de France et que nous puissions envisager bientôt un renouvellement et un renforcement de cette mesure. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.)*

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1201

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 9 avril 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 avril 2009